

La forêt de Lamotte-Beuvron... à cheval

VOUZON - 41600



©Frédéric Chéhu

CARACTÉRISTIQUES

Type de parcours : Boucle

Durée : 01:00:00

Distance : 8 Km

À DÉCOUVRIR

Au cœur de la Sologne, à 7 kms du Parc Équestre Fédéral de Lamotte-Beuvron et de nombreux lieux d'hébergement, ce petit circuit équestre offre un terrain souple et entièrement boisé, propice au délassement des chevaux, notamment à l'issue des grandes compétitions équestres estivales.

À proximité de Vouzon, ce parcours équestre de 8,2 kms est situé dans le massif de Choisy-Chardon, en forêt domaniale de Lamotte-Beuvron.

Issue du boisement de domaines acquis par Napoléon III au milieu du 19ème siècle, la forêt abrite une grande variété d'espèces forestières « strictes », dont le cerf élaphe, le chat forestier ou la genette commune.

En zone « Natura 2000 - spéciale conservation Sologne », le parcours est ouvert toute l'année.

Principalement forestier, parsemé de chemins souples et sablonneux, de petits étangs et de landes, il constitue un terrain idéal pour cavaliers et chevaux.

Ce petit parcours peut également être pratiqué comme circuit d'initiation.

BALISAGE

Suivez le balisage "barrette orange"



CHEMIN FAISANT

La forêt est ici composée de 60 % de feuillus (chênes, châtaigniers et bouleaux) et 35 % de résineux (pins sylvestres et maritimes).

RECOMMANDATION

Parcours non autorisé aux attelages.

Ne laissez pas de déchets, ne faites pas de feu, tenez vos chiens en laisse.

Renseignez-vous en période de chasse.

Ne sortez pas des chemins balisés.

Respectez la nature et votre environnement particulièrement fragile en Sologne (secteur NATURA 2000) .

LE SAVIEZ-VOUS

VOUZON est un charmant village typiquement solognot avec ses maisons de briques, posé au cœur d'une nature sauvage et préservée, classée NATURA 2000. La Sologne constitue en effet, un vaste territoire de 346 000 ha répartis sur 3 départements : le Loir-et-Cher, le Cher et le Loiret et sur 96 communes. Elle est principalement constituée de milieux ouverts (prairies et landes) et de milieux humides (marais, étangs, cours d'eau...) qu'il s'agit de préserver.

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme de Sologne

02 54 83 01 73 - <http://www.sologne-tourisme.fr>

Office de Tourisme de Sologne

02 54 83 01 73

<http://www.sologne-tourisme.fr>

Circuit équestre créé par l'Office National des Forêts (ONF) avec le concours de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) de Loir-et-Cher
Circuit sélectionné selon des critères précis de qualité et de pérennité, définis dans le cadre de la mise en place du P.D.E.S.I de Loir-et-Cher.

Fiche réalisée par l'Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher

Signalez un problème : <http://sentinelles.sportsdenature.fr>

www.randonnee-en-val-de-loire.com

